
La Confédération Européenne des Syndicats se félicite de l'adoption du traité de Lisbonne

Modeste contribution au congrès de la CGT à partir du communiqué de la CES :

La Confédération européenne des syndicats (CES) attend avec impatience de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, le 1er décembre, et en particulier des droits garantis dans le cadre de la Charte des droits fondamentaux, qui fait à présent partie du Traité.

La CGT, ses adhérents, ses militants, ceux qui s'opposent à la casse industrielle et économique, luttent contre le laminage des emplois et la privatisation des services publics attendent-ils avec impatience l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne ?

Je n'en suis absolument pas convaincu; bien au contraire.

Sauf erreur à vite corriger, le CCN de la CGT a bien (et à juste raison) appelé à rejeter ce traité, ce que les salariés ont approuvé et majoritairement mis en œuvre (ce qui montre que le lien est possible dès lors que l'organisation est en résonance avec les attentes du monde du travail et ouvre alors des perspectives claires pour la syndicalisation).

La CGT est membre de la CES. Le congrès ne devrait-il pas démarquer la CGT de ce communiqué et exiger un repositionnement de la confédération devant les orientations de la CES d'autant que l'expérience démontre combien les traités dont celui de Lisbonne permettent un détricotage des droits du travail des salariés des états membres au plus grand bénéfice du patronat ?

Plus sur le fond et sans aller jusqu'à ce que personnellement je souhaite : la création d'une nouvelle organisation internationale qui rejette la collaboration de classe et manifeste une réelle indépendance des régimes en place quel qu'ils soient, sauf modification très rapides et très profondes de ses orientations (qui ne semblent pas être à l'ordre du jour) n'est-il pas urgent de sortir la CGT des organes dirigeants de la CES pour reprendre une indépendance de parole et de décision que jamais nous n'aurions dû abandonner ?

Cela serait d'un intérêt certain pour mener les luttes ici et renverrait les questions de l'unité d'action là où elle doit se décider et se pratiquer : dans les entreprises et non pas des réunions quasi secrète où l'aboutissement des revendications n'est pas le prima de l'unité d'action.

Canaille Rouge (<http://eldiablo.over-blog.org/>)